

PLAN DE LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

Engagez-vous et venez participer à nos opérations de nettoyage de la nature !
environnement@pays-beaumedrobie.com



En CÉVENNES D'ARDÈCHE

04 75 89 80 80 - www.pays-beaumedrobie.com

BEAUMONT - CHANDOLAS - DOMPNAC - FAUGÈRES - JOYEUSE - LABLACHÈRE - LABOULE - LOUBARESSÉ - PAYZAC - PLANZOLLES
RIBES - ROCLES - ROSIÈRES - SABLIERES - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON - ST MÉLANY - VALGORGE - VERNON





SOMMAIRE



Présentation

1. Elements de contexte
2. Copil de lancement
3. Carte mentale

Action 1 : Île de Vernon

4. Diagnostic de la situation
5. Actions mises en place
6. La communication

Action 2

7. Diagnostic de la situation
8. Actions mises en place
9. La communication





EDITO :

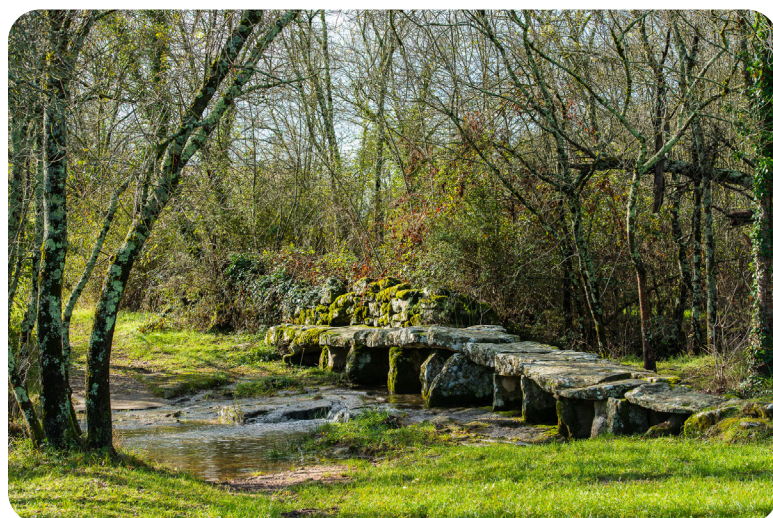
Philippe GONTIER, Vice Président en charge des déchets ménagers, de l'environnement et de la transition écologique

Les emballages se transforment en déchets, dont une partie se retrouve dans l'environnement, entraînant des conséquences sanitaires, une dégradation de la qualité de vie et une diminution de la biodiversité, sans oublier le coût élevé pour la collectivité responsable du nettoyage des résidus. Parmi ces emballages, le plastique est particulièrement nuisible. En vieillissant, il se décompose en minuscules particules invisibles à l'œil nu, appelées nanoplastiques, qui sont persistants et impossibles à éliminer. Ces particules s'infiltrant dans le sol, l'eau, puis dans les animaux et les êtres humains. Cela constitue un problème de santé publique majeur. La collecte des déchets plastiques abandonnés doit donc être une priorité.

L'accord établi entre CITEO et la communauté de communes Pays Beaume Drobie a pour objectif de réduire l'impact des emballages jetés dans la nature sur notre territoire. Grâce à l'engagement des partenaires, des communes et des associations, un plan de lutte contre les déchets abandonnés a été mis en place : identification des zones où les emballages sont jetés, organisation d'opérations de nettoyage, et actions de sensibilisation au tri et à l'impact écologique des déchets sauvages.

Une première opération de nettoyage a eu lieu sur la presqu'île de Vernon, une zone humide riche en biodiversité et site de captage d'eau potable. Cette initiative, réalisée en partenariat avec la FRAPNA, les RECYCLARTS, ainsi que les communes de Vernon et Joyeuse, a rassemblé une quarantaine de participants. L'implication citoyenne est essentielle pour les actions environnementales ; protégeons ensemble notre cadre de vie !





Elements de contexte :

Un territoire partiellement classé Natura 2000 et ENS impacté par le tourisme.

Une densité touristique élevée : 65 lits / km²

L'Ardèche Méridionale cible un tourisme «populaire». À lui seul, le territoire d'Ardèche plein Sud représente plus du quart de la capacité d'hébergements en camping de l'ancienne région Rhône-Alpes. En matière de capacité hôtelière, l'offre est de gamme plutôt «basse» : On comptabilise plus d'hôtels «une étoile» et plutôt moins d'établissements «3 étoiles» que dans les zones de comparaison.

L'activité touristique reste très saisonnière et très concentrée dans l'année. Pour les acteurs locaux, l'un des enjeux est d'étendre la période touristique. Le territoire est représenté comme un secteur préservé et authentique.

L'offre touristique : Les activités touristiques de pleine nature

Le pays Beaume Drobie compte un patrimoine naturel important et préservé sur lequel il peut s'appuyer pour développer des activités de pleine nature. 1 touriste sur 2 pratique une activité sportive de nature lors de son séjour en Ardèche, les activités clés du département étant les randonnées, le canoë, le cyclo et le VTT.

Le diagnostic met en évidence un manque évident d'offre balisée ou structurée dans différents domaines :- Les circuits VTT ;- Les balades courtes et faciles pour les familles ou les non sportifs* ;- Les circuits courts au départ de Joyeuse, Lablachère ou Rosières ;- L'offre «cyclo». *

En 2016, 3 parcours sous forme de course d'orientation permanente ont été réalisés sur la commune de Joyeuse. Le tourisme culturel et patrimonial Le Pays Beaume-Drobie compte douze édifices protégés au titre des monuments historiques et 16 des 19 communes ont un site repéré pour son intérêt patrimonial. Le centre historique de Joyeuse constitue une attractivité touristique forte (un musée, un espace historique, la maison de la caricature et du dessin d'humour, la rue des arts).

La synthèse de l'étude est la suivante :

- Un patrimoine bâti très riche et présent sur l'ensemble du territoire ;
- Une faible offre culturelle ;
- Des visites proposées seulement l'été ;
- Un patrimoine agricole peu valorisé ;- Pas de circuit thématique spécifique au territoire.



Copil de lancement

Le 24 septembre 2024 à 18h dans les locaux de la mairie de Lablachère, le premier COmité de PIlotage (ou COPIL) pour la création du Plan de Lutte des Déchets Abandonnés (PLDA) est lancé.

Toutes les communes, les établissements publics et les associations concernées par les enjeux de préservation de l'environnement sont sollicitées :

- FRAPNA : Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature
- APPMA : Association Agrée de pêche et de protection des milieux aquatiques
- Requins de la Cèze
- Zéro Waste France
- Pétale 07
- AIME
- Association Païolive
- EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin
- SICTOBA : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures de Basse Ardèche
- Mairie de Beaumont
- Mairie de Chandolas
- Mairie de Dompnac
- Mairie de Faugères
- Mairie de Joyeuse
- Mairie de Lablachère
- Mairie de Laboule
- Mairie de Loubaresse
- Mairie de Payzac
- Mairie de Planzollès
- Mairie de Ribes
- Mairie de Rocles
- Mairie de Rosières
- Mairie de Sablières
- Mairie de Saint-André-Lachamp
- Mairie de Saint-Genest-de-Beauzon
- Mairie de Saint-Mélany
- Mairie de Valgorge
- Mairie de Vernon

Ce premier COPIL donnera l'occasion de :

- Recenser les sites pollués sur le territoire ;
- Réaliser un «brainstorming» des actions et sensibilisations possibles sur le territoire ;
- Définir les actions de prévention possibles ;
- Définir les canaux de diffusion pour la communication

Tout le travail réalisé ce soir là est schématisé dans la carte mentale ci-après.



CARTE MENTALE



ACTION I :

ILE DE VERNON / 18 janvier 2025

Durant le COPIL, la site de l'île de Vernon avait été retenu comme site intéressant pour une opération de nettoyage.

En effet, l'île de Vernon constitue un espace singulier sur le bassin versant de la Beaume sur le plan environnemental, socio-économique et en termes de fonctionnalité (écrêtement des crues, dynamique alluviale et qualité de l'eau). Il s'agit d'une zone humide exceptionnelle abritant un grand nombre d'espèces végétales et animales patrimoniales et elle contient un périmètre de captage stratégique d'eau potable pour le sud Ardèche.

Jusqu'aux fortes précipitations de novembre 2024, le site était occupé par des skatteurs depuis plusieurs mois. Face au risque d'inondation, les personnes ont pu être évacuées et le site fermé pour permettre son nettoyage.

Diagnostic :

Le site de l'île-de-vernon accueille des touristes et des voyageurs qui profitent de leur passage en Ardèche, pour séjourner quelques jours (voir quelques mois parfois) sur ce site protégé. Les déchets sont essentiellement :

- Des tentes, des matelas, matériel de camping,
- Des bouteilles en plastique et en verre,
- Des canettes en aluminium,
- Des sacs en plastique

L'île de vernon est également référencée sur beaucoup d'applications et de sites internet recensant les sites de campings sauvages autorisés (et non autorisés), et les sites de stationnement pour campings-car et vans.

Actions mises en place :

1/ Le 18 janvier 2025 de 9h30 à 12h30 se déroulait la première édition de « l'Opération Nature Propre » de la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie (voir photo ci-contre)

2/ Suppression du référencement de l'île de vernon dans les applications et sites internet de camping sauvage et de stationnement.

3/ Création d'une oeuvre d'art pour sensibiliser les habitants et les touristes aux gestes de tri (en cours de création au moment de la réalisation du Plan de Lutte).

4/ Relai de la communication dans la presse et les réseaux locaux.

5/ Panneau de communication pour expliquer la nécessité pour la biodiversité de maintenir le site à l'état sauvage. (En cours de réalisation)

6/ Mise en place de barrière pour définitivement fermer le site aux véhicules.



Photos de Ile de Vernon



< Affiche diffusée dans la presse, réseaux sociaux, site internet de la communauté de communes et des associations.



Les bénévoles inscrits pour la journée «Opération Nature Propre»

Une 1/2 journée d'action : Une communication efficace !

Durant le COPIL, la site de l'île de Vernon avait été retenue. L'affiche «Opération Nature Propre» à l'île de Vernon a été relayée sur le compte Facebook et le site internet de la communauté de communes. L'information a pu être diffusée quelques jours avant le début du nettoyage dans le journal local «Le Dauphiné Libéré». Les partenaires de l'opération, la FRAPNA et les Recycl'Arts avaient également diffusé l'information sur leurs réseaux.

Ainsi, près d'une quarantaine de bénévoles se sont inscrits pour venir participer à l'opération ce jour là ! Une vraie réussite !

Au total, près de 10 mètres cube de déchets ont pu être évacués dont près de 4 conteneurs de 1000 litres de canettes en aluminium et bouteilles en plastiques.

L'association «les Recycl'Arts» a pu récupérer des déchets afin de produire une oeuvre d'art visant à sensibiliser les usagers. Celle ci sera exposée sur le territoire pendant 2 ans.

La matinée s'est terminée par une collation autour d'un gâteau pour remercier les participants d'être venus à cette matinée incroyable !



Yolaine, de l'association «Recycl'Arts»
Léa, de l'association «FRAPNA»
Peter, Responsable Environnement
de la communauté de communes du
Pays Beaume Drobie.



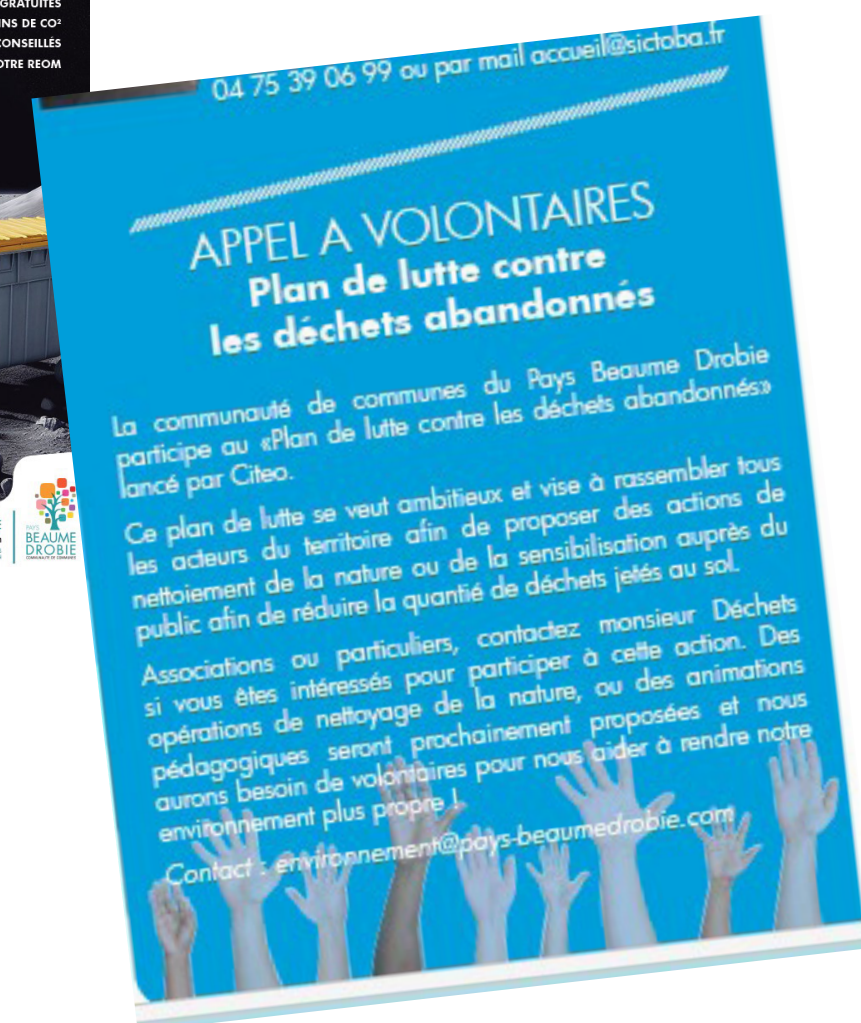
Echantillon des déchets collectés pour
la réalisation de l'oeuvre d'art.



Les bénévoles en action



< «Les infos de Monsieur Déchets», paru en novembre 2024, lançait un «appel à volontaires» pour préparer l'opération du 18 janvier 2025.



PLAN DE GESTION

Un impact local important

L'Île de Vernon est située sur les communes de Vernon, de Joyeuse et de Ribes. Il s'agit d'un espace unique sur le bassin versant de la Beume, concentrant de nombreux enjeux comme :

- Espace d'expansion de crue et de mobilité de la Beume
- Zone humide majeure à fort intérêt écologique (faune et flore)
- Site de captage d'eau potable
- Site agricole
- Espace de loisirs pleine nature

Conscient de la nécessité de concilier ces multiples enjeux, l'EPTB Ardèche, gestionnaire de la rivière, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays Beume Drobie, gestionnaire du site Natura 2000 et Espace Naturel Sensible, ont travaillé ensemble sur l'élaboration d'un plan de gestion concerté sur le secteur. Ce plan de gestion a été validé en comité de pilotage et comité de riverains au mois de juillet 2024.

Plusieurs objectifs et actions ont été définis afin d'améliorer la fonctionnalité des milieux et de concilier les activités socio-économiques et la préservation du site. La communauté de communes du Pays Beume Drobie porte aujourd'hui un certain nombre d'actions sur le site, notamment visant la préservation des pelouses alluviales et la gestion de la fréquentation du site.

ACTION 2 :

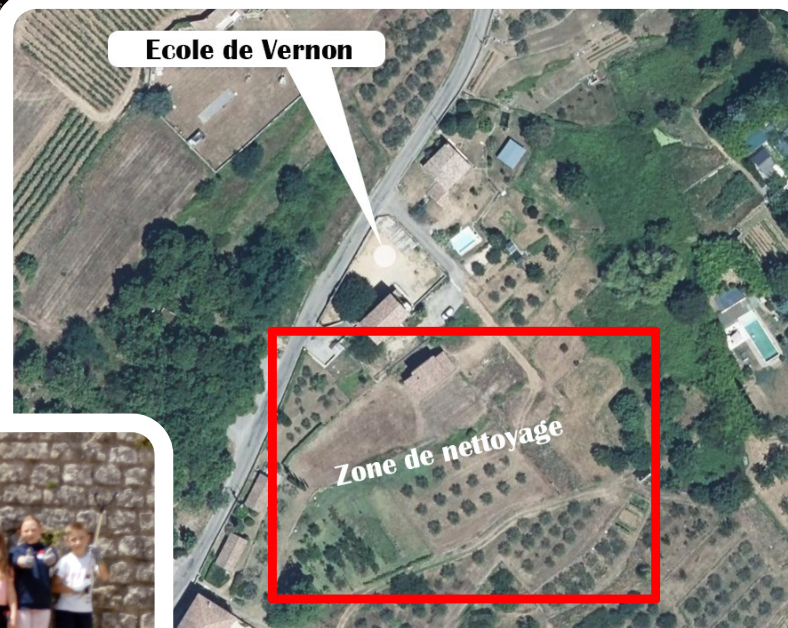
Ecole de vernon / Mai 2025

L'école de Vernon, dans le cadre d'un projet scolaire, souhaitait organiser des opérations de nettoyage de la nature avec ses élèves.

Le 17 avril 2025, la classe de l'école primaire a été rencontrée. Cela a été l'occasion pour les élèves de :

- Poser des questions au responsable du service environnement de la communauté de communes ;
- Lui dresser la liste du matériel dont ils avaient besoin pour réaliser leur projet de nettoyage de la commune ;
- Etre formés sur les consignes de tri pour les bacs jaunes, les déchetteries et le compostage.

La classe a mené depuis plusieurs opération de nettoyage de la nature dans sa commune, notamment le 6 mai 2025 au niveau du terrain vague qui entoure leur école.

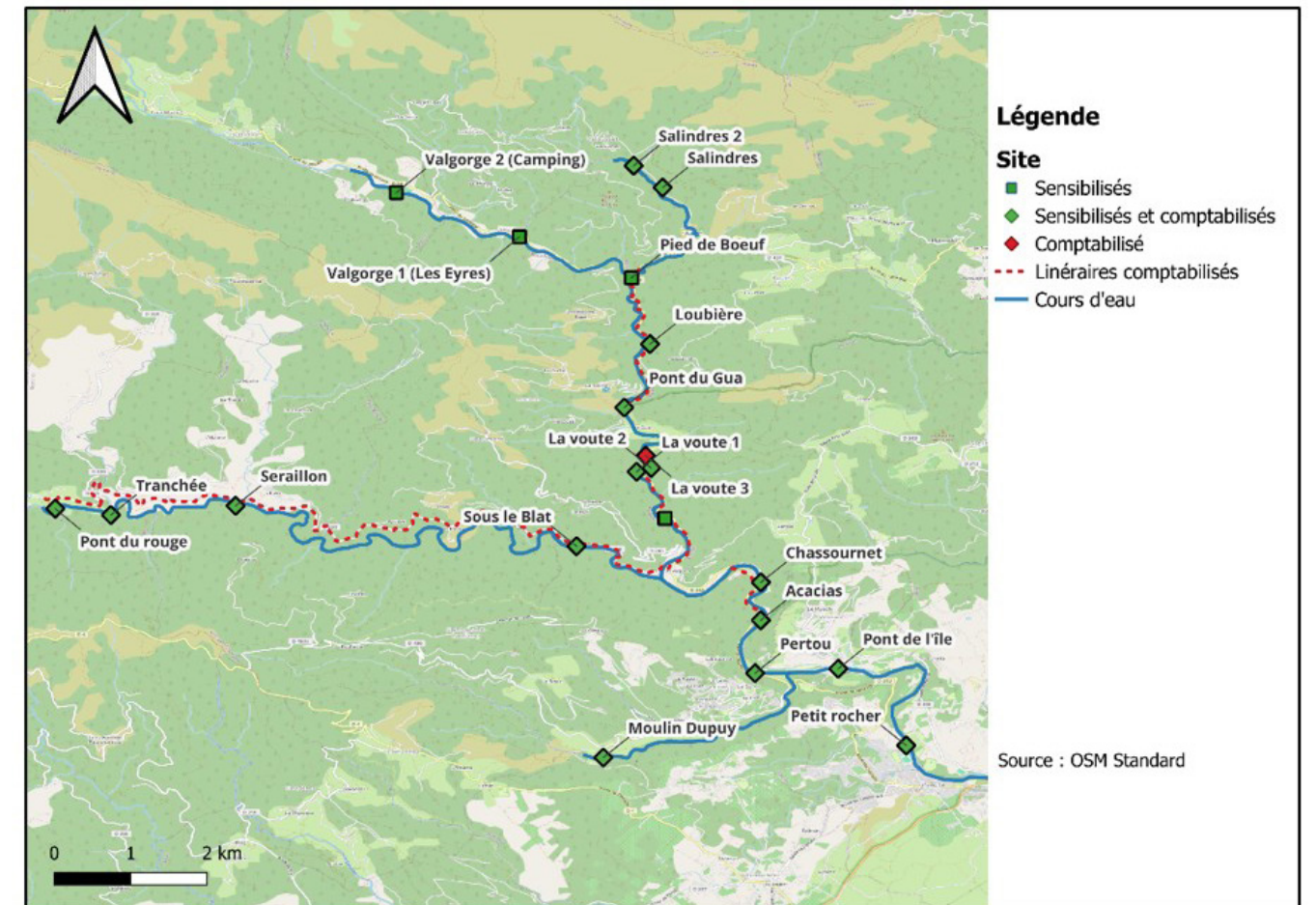


ACTION 3 :

les éco gardes en action : Ramassage et sensibilisation / Juillet & Août 2025

Des éco gardes ont été recrutés afin de sensibiliser les habitants sur le respect de l'environnement. Léo SALEL et Marius ANDRE, salariés à temps plein au sein de la CdCPBD en juillet et en août.

Carte du secteur de travail :



Pour mener à bien leurs missions, ils ont disposé :

- D'un véhicule de la Communauté de Communes, pour tous nos déplacements
- De tee-shirts et casquettes, afin d'être identifiables auprès du public sensibilisé
- Des infrastructures de la Communauté de Communes, pour l'impression des supports pédagogiques, la mise à disposition du matériel, ainsi que pour les temps de travail en bureau
- Du matériel d'animation et de sensibilisation (fiches d'animation, supports pédagogiques, matériel pêche, livrets Natura 2000, guide de tri...)
- Du matériel de nettoyage (gants, sacs poubelles, pinces à déchets et conteneurs de tri, d'ordures ménagères et de tout venant)
- D'un compteur et de fiches de comptage pour le suivi de fréquentation.
- D'un ordinateur pour rédiger le bilan et entrer les données quantitatives.

Nettoyage des sites:

Beaume Médian		Beaume Amont		Drobie	
Petit Rocher	Stationnement	Deux Aygues / La Voute	Stationnement	Deux Aygues / Sous le Blat	Stationnement
	Aval	La Voute	Stationnement 1	Sous le Blat	Parking
	Principale		Stationnement 2		Plage
Pont de l'Île	Stationnement		Plage	Sous le Blat / Séraillon	Stationnement
	Plage		Stationnement 3	Séraillon	Stationnement
Pertou	Stationnement	Pont du Gua	Stationnement	Séraillon / la Tranchée	Plage
	Plage		Plage		Stationnement
Acacias	Stationnement	Pont du Gua / La Loubière	Stationnement	La Tranchée	Stationnement
	Plage	Loubière	Stationnement		Plage
Chassournet	Stationnement	Loubière	Plage	Tranchée / Pont du Rouge	Stationnement
		Loubière / Pied de Bœuf	Stationnement	Pont du Rouge	Stationnement
		Salindres 1	Stationnement		Plage
	Plage	Salindres 2	Plage	Alune	Stationnement
			Stationnement		Plage
		Salindres 2	Plage		

Les matinées étaient souvent consacrées au nettoyage des sites. Ils ont ramassé 102.5 kg de déchets, apportés par les crues et des déchets laissés par les usagers.

Parmi les déchets les plus fréquents, nous retrouvons :

- De nombreux mégots ;
- Des bouteilles en plastique ;
- Des bouteilles en verre intactes ou brisées, des capsules ;
- Des emballages et restes alimentaires (goûters, sandwiches, noyaux et peaux, etc.) ;
- Des mouchoirs et papiers toilette usagés ;
- Des effets personnels laissés par les usagers (chaussures, sous-vêtements, barbecue, etc.).

Des déchets plus vieux et laissés par les crues ont aussi été ramassés. Parmi eux de nombreux morceaux de ferraille (plaques, barres, etc.), des bidons, et des emballages.

En complément des années précédentes un effort supplémentaire a été réalisé pour effectuer des nettoyages aux abords des points de stationnement. En effet, les talus, fossés et autres bords de route étaient souvent sujets à des dépôts sauvages d'anciens déchets (cafetière, bidons, poubelles pleines) mais également de nombreux objets et déchets d'emballages oubliés ou laissés volontairement lors du départ. Ces déchets ont été ramassés puis triés au local technique afin de les envoyer dans les filières de recyclages adéquates.

Ce travail de nettoyage a été salué par un grand nombre d'usagers qui les ont remerciés de tenir les lieux propres. Ils ont également pu constater que de nombreuses personnes sont attentives à la négligence de certains et participent au ramassage des déchets, soit en récupérant dans leurs poubelles ce qu'ils trouvent, soit en leur donnant ces déchets.

Ils ont pu constater qu'en amont des rivières, les déchets se faisaient plus rares. Deux hypothèses sont possibles pour expliquer cela :

- La fréquentation est généralement plus faible sur les sites situés en amont, la quantité de déchets ramassés est donc plus faible.
- Les usagers ayant fait la démarche de se rendre sur ces sites, généralement plus « sauvages » et plus difficiles d'accès, sont davantage sensibilisés à la protection de l'environnement et se montrent plus respectueux.



Il est important de souligner que la présence de poubelles sur un site ne garantit pas sa propreté. En effet, prenons l'exemple de la plage du Petit Rocher sur la commune de Joyeuse. Ce site est très fréquenté durant la période estivale. Malgré la présence de nombreuses poubelles à l'entrée de la plage, nous avons ramassé de grandes quantités de déchets tout au long de l'été (environ 1 sac de 60L tous les deux jours). Nous avons donc veillé à passer régulièrement sur le site afin d'y effectuer du nettoyage et de la sensibilisation.

Malgré nos actions de nettoyage et la présence de poubelles, le site reste pollué par de nombreux déchets laissés au sol durant la journée, mais aussi le soir lors de soirées durant lesquelles les usagers laissent leurs bouteilles d'alcool, des emballages et autres déchets.

De plus, beaucoup de personnes se rendent dans les zones aux alentours de la plage pour faire leurs besoins ou sur le parking entre les voitures. Des toilettes sont pourtant mises à disposition. Malheureusement, la signalisation des toilettes n'est pas visible de la plage. L'installation d'une signalétique visible depuis la plage pourrait résoudre ce problème.

Enfin, une opération de nettoyage est organisé par la communauté de communes sera organisé en avril 2026 afin de rendre le lieux propre avant la nouvelle saison estivale à venir.



Public sensibilisé :

- Les origines géographiques

Parmi les usagers rencontrés, nous comptons une diversité d'origines :

- o Vacanciers découvrant l'Ardèche pour la première fois.
- o Vacanciers venus durant leur enfance et revenant maintenant faire découvrir le territoire à leur famille.
- o Vacanciers venant en Ardèche chaque été depuis des dizaines d'années.
- o Résidents secondaires.
- o Locaux résidant à l'année.

Parmi le public venant de l'étranger, nous avons pu croiser de nombreux belges, puis dans une moindre mesure des néerlandais, des allemands et des anglais. D'autres nationalités, plus anecdotiques, ont pu être rencontrées (suisses, espagnols, italiens, etc.).

Les groupes sociaux

Bien souvent, le public rencontré sur les sites de baignade sont :

- o Des familles (enfants, parents, grands-parents : toutes les classes d'âge sont représentées).
- o Des groupes de jeunes (adolescents ou ayant la vingtaine).
- o Des adultes (seuls, en couple, entre amis).

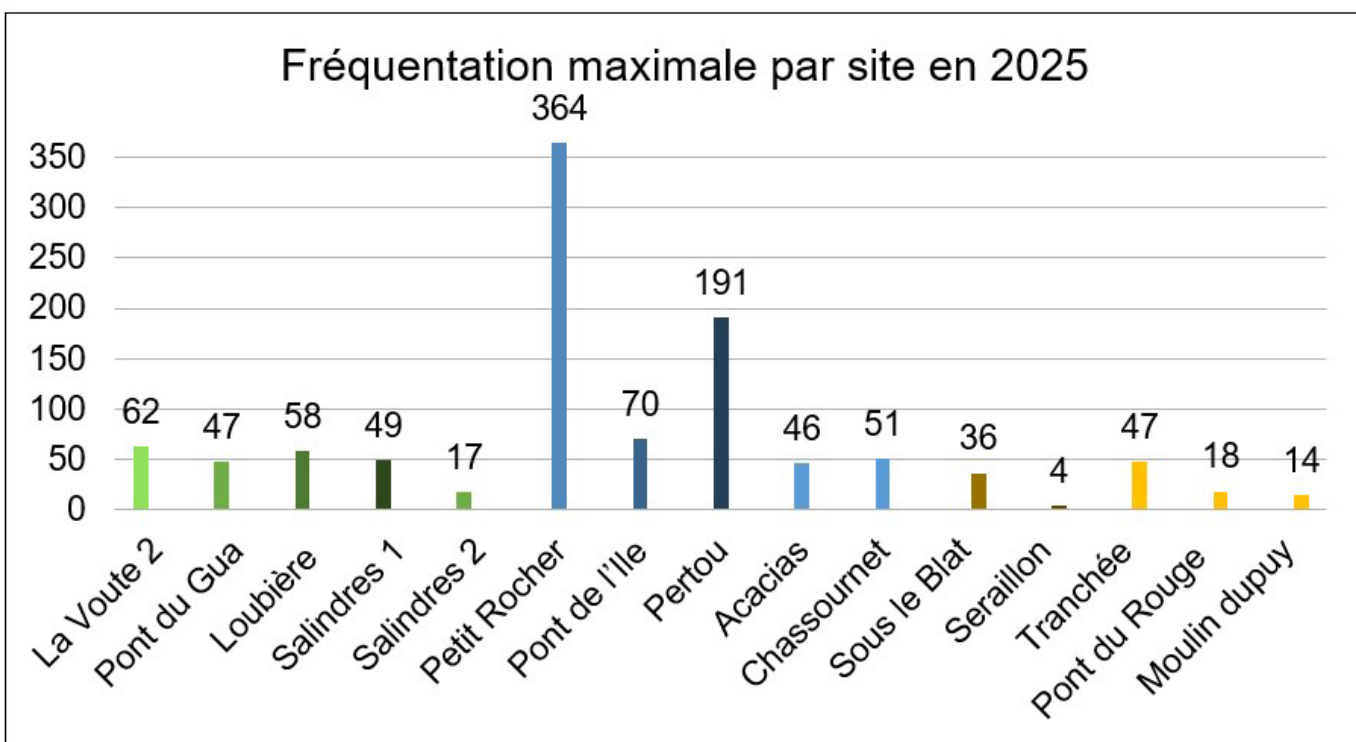


Figure 24 : Nombre maximal par comptage, par site (Juillet -Août 2025)

ACTION 4 : Petit Rocher / Avril 2026



< Affiche qui sera diffusée dans la presse, réseaux sociaux, site internet de la communauté de communes et des associations.

ACTION A VENIR EN 2026



Photos d'animations, Pertou, Petit Rocher et Pont du Gua

ACTION 5 :

les éco gardes en action : Ramassage et sensibilisation / Juillet & Août 2026

ACTION A VENIR EN 2026

En CÉVENNES D'ARDÈCHE

04 75 89 80 80 - www.pays-beaumedrobie.com

BEAUMONT - CHANDOLAS - DOMPNAC - FAUGÈRES - JOYEUSE - LABLACHÈRE - LABOULE - LOUBARESSÉ - PAYZAC - PLANZOLLES
RIBES - ROCLES - ROSIÈRES - SABLIERES - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON - ST MÉLANY - VALGORGE - VERNON

